

Date de génération de ce justificatif : 19/02/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CHARIL FRERES – Constitution de société

Référence : L028851

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 3 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Suivant ASSP à FOUGERES (35300) du 18/12/2024, constitution de la société » CHARIL FRERES « . Forme : société à responsabilité limitée. Siège : 65 Boulevard Jacques Faucheux – 35300 FOUGERES. Durée : 99 ans. Capital : 20.000 euros en numéraire. Objet : l'acquisition, en l'état futur d'achèvement ou achevés, l'administration et l'exploitation par bail, location / prise en location ou toute autre mise à disposition ainsi que la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, la cession, l'apport ou toute mutation portant sur tous immeubles et droits immobiliers et notamment la mise à disposition / location portant sur tous immeubles ou droits immobiliers dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport, construction, etc. Exercice du droit de vote: chaque part donne droit à une voix. Agrément : Toute Cession de parts, y compris entre associés, doit être agréée par ou plusieurs associés représentant au moins les deux-tiers (2/3) des parts. Gérants : Monsieur Guillaume CHARIL DE VILLANFRAY, né le 07/12/1986 à AIX-EN-PROVENCE (13) et Monsieur Gautier CHARIL DE VILLANFRAY, né le 03/07/1995 à AIX-EN-PROVENCE (13), tous deux de nationalité française et demeurant ensemble au Château de Villanfray – 35210 CHÂTILLON-EN-VENDELAIS, nommés pour une durée indéterminée. Immatriculation au RCS de RENNES.

[Consulter cette annonce en ligne](#)